

Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds (modifié)
POUR LE SEMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2011

AVERTISSEMENT CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Il est possible que le présent rapport renferme des déclarations prospectives visant le Fonds, ses stratégies ainsi que son rendement et sa situation prévus. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention », « compter », « croire », « estimer », ainsi que les formes négatives de ces expressions et d'autres semblables.

Par ailleurs, toute déclaration à l'égard du rendement, des stratégies ou des perspectives futures du Fonds et des mesures futures qu'il pourrait prendre constitue également une déclaration prospective. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections courantes à l'égard d'événements futurs et sont, de par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant le Fonds, et à des facteurs économiques.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur. En fait, les événements et les résultats réels pourraient s'avérer sensiblement différents de ceux énoncés ou sous-entendus dans toute déclaration prospective du Fonds. Toutes sortes de facteurs importants peuvent contribuer à ces écarts, parmi lesquels les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les activités des marchés des actions et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications sur le plan de la réglementation gouvernementale, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, et les catastrophes.

Nous insistons sur le fait que la liste des facteurs importants précités n'est pas exhaustive. Nous vous incitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres, avant de prendre toute décision de placement et nous vous prions instamment de ne pas vous fier indûment aux déclarations prospectives. De plus, soyez conscient du fait que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain Rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

AVERTISSEMENT CONCERNANT LES RENDEMENTS FUTURS

Des commissions de vente, des commissions de service, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être associés au placement dans des fonds de placement. Il est recommandé de lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués représentent le rendement composé annuel total, y compris les variations de la valeur unitaire et le réinvestissement de toutes les distributions (sauf les remboursements de frais), et ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou facultatifs ni des impôts sur le revenu exigibles qui pourraient réduire le rendement pour les épargnants. Les fonds de placement ne sont pas des placements garantis, leur valeur peut fluctuer fréquemment et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur.

Le présent Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds présente les faits saillants de nature financière du Fonds, mais non tous ses états financiers intermédiaires ou annuels. Si les états financiers intermédiaires de vos fonds de placement ne sont pas joints au présent rapport, vous pouvez demander un exemplaire gratuit des états financiers intermédiaires ou annuels du Fonds, ou du Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds par téléphone au 1-800-661-4578 (au Québec) ou au 1-888-746-6344 (ailleurs au Canada), ou encore en nous écrivant au 2001, rue University, bureau 2000, Montréal (Québec), H3A 2A6 ou, si vous habitez à l'extérieur du Québec, au 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba), R3C 3B6. Vous les trouverez aussi sur notre site Web à l'adresse www.groupeinvestors.com et sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de titres peuvent également demander, par l'un ou l'autre de ces moyens, les politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, le dossier de vote par procuration et le sommaire trimestriel du portefeuille de placements du Fonds.

Aucun effort n'a été ménagé pour assurer l'exactitude de l'information contenue dans ce rapport au 30 septembre 2011 (ou à la date indiquée, le cas échéant). Toutefois, le Fonds ne peut garantir ni l'exactitude ni le caractère exhaustif de cette information. Veuillez vous reporter au prospectus ainsi qu'aux états financiers annuels vérifiés du Fonds pour plus de renseignements.

Au Québec, les termes « conseiller » et « conseillers » désignent le « représentant » ou les « représentants ».

Pour connaître la valeur liquidative unitaire du Fonds et obtenir des renseignements plus récents sur les marchés, visitez notre site Web à l'adresse www.groupeinvestors.com.

Analyse par la direction du rendement du Fonds

Cette analyse par la direction du rendement du Fonds présente les opinions de l'équipe de gestion du portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Fonds depuis sa création.

Les commentaires qui figurent dans la présente section constituent de l'information générale sur la récente performance du Fonds.

Vous êtes prié de lire l'avertissement concernant les déclarations prospectives à la première page du présent rapport.

Résultats d'exploitation

(RENSEIGNEMENTS EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2011)

Le Fonds a entrepris ses activités le 2 mai 2011. Les données sur le rendement pour le semestre clos le 30 septembre 2011 ne sont donc pas disponibles. Au 30 septembre 2011, l'actif net du Fonds s'établissait à 654,0 M\$. Cette variation est composée essentiellement d'un gain de 20,5 M\$ provenant des activités de placement et d'une hausse de 633,4 M\$ attribuable aux ventes nettes. L'actif net moyen du Fonds pour la période s'est établi à 649,3 M\$. L'actif net moyen a une incidence sur le revenu gagné et les dépenses du Fonds au cours de la période. On trouvera plus loin une explication du rendement du Fonds. Le rendement de chacune des séries variera principalement en fonction de l'écart entre les frais imputés à chacune d'elles. Reportez-vous à la rubrique « Renseignements sur les séries » plus loin dans le présent rapport.

Comparativement à son indice de référence, l'indice obligataire universel de rendement total DEX, le Fonds surpondérait les obligations à court et à moyen terme. Il détenait également une plus grande proportion d'obligations de sociétés de premier ordre et spéculatives.

Depuis la création du Fonds, les rendements des obligations de sociétés de premier ordre ont été positifs, quoique inférieurs à ceux des obligations du gouvernement du Canada. Les rendements des obligations de sociétés de moindre qualité ont été généralement négatifs en raison de l'augmentation substantielle des taux sur les actifs plus risqués, ce qui a fait baisser les prix. (Quand les taux baissent, les prix des obligations augmentent.) Les placements en dollars américains bénéficiaient d'une couverture en dollars canadiens, ce qui a éliminé l'effet des fluctuations du huard.

Au cours de la période, la croissance économique canadienne et mondiale a ralenti en raison des problèmes persistants concernant les dettes souveraines en Europe. La période a aussi été marquée par l'abaissement de la note de crédit du gouvernement américain par une importante agence de notation. Pour soutenir la reprise économique, la plupart des grandes banques centrales ont maintenu des politiques de taux d'intérêt accommodantes. Tous ces facteurs ont contribué à faire chuter les taux des obligations du gouvernement fédéral. En conséquence, les rendements des obligations du gouvernement du Canada ont été positifs pour toutes les échéances, à l'avantage toutefois des obligations à long terme qui ont devancé les obligations à court et à moyen terme. Les rendements des obligations des sociétés et des provinces ont été positifs, quoique inférieurs à ceux des obligations du gouvernement du Canada.

Événements récents

(RENSEIGNEMENTS EN DATE DU 21 OCTOBRE 2011)

Au cours de la période, les marchés boursiers mondiaux ont reculé en raison de plusieurs facteurs allant des inquiétudes suscitées par la dette aux États-Unis et en Europe au ralentissement de la croissance économique mondiale. L'augmentation de la volatilité a eu une incidence négative sur les actifs à risque, tandis que les placements canadiens liés à la dette gouvernementale étaient perçus comme des valeurs refuges. Ces placements ont profité d'importants afflux de capitaux étrangers, alors que la valeur des titres liés à la croissance chutait en raison d'une aversion plus grande des investisseurs pour le risque.

Bien qu'elle ait perdu un peu de sa vigueur au cours des trois derniers mois, l'économie mondiale a continué de progresser en partie en raison des bas taux d'intérêt maintenus par la plupart des banques centrales. Le rythme de la reprise a ralenti au Canada par suite de l'effritement de la demande mondiale pour les produits de base.

Aux États-Unis, les hauts niveaux d'endettement, le taux de chômage élevé persistant et la faiblesse du marché de l'habitation ont freiné la croissance économique. La Réserve fédérale américaine a réagi en annonçant son engagement à maintenir les taux d'intérêt bas jusqu'au milieu de 2013. Les inquiétudes à l'égard des dettes souveraines de plusieurs pays européens ont grandi, menaçant d'autres économies d'Europe. En conséquence, les conditions financières se sont resserrées et les investisseurs ont continué de fuir le risque, ce qui a augmenté les pressions à la baisse sur les taux canadiens.

L'équipe de gestion du portefeuille estime que l'économie au Canada continuera de progresser. De nombreuses mesures de relance déjà en place visent à stimuler la croissance et à augmenter l'inflation, ce qui à terme devrait avoir des effets négatifs sur les cours obligataires.

La durée écourtée du Fonds par rapport à l'indice de référence devrait réduire le risque de pertes en capital si les taux augmentent. La proportion plus élevée d'obligations de sociétés et de créances hypothécaires directes par rapport à l'indice de référence devrait stimuler le rendement lorsque les taux deviendront volatils.

Autres événements

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (« IFRS »)

Comme l'a déjà confirmé le Conseil des normes comptables du Canada (CNCC), la plupart des entités ayant une obligation d'information du public ont adopté les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), dans leur forme publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB), le 1^{er} janvier 2011. Toutefois, la plupart des fonds communs de placement ont obtenu du CNCC l'autorisation de reporter l'application des normes aux exercices commençant le ou après le 1^{er} janvier 2013. Par conséquent, le Fonds adoptera les IFRS pour son exercice commençant le 1^{er} avril 2013, et il publiera ses premiers états financiers en vertu des IFRS, incluant l'information correspondante des périodes précédentes, pour la période intermédiaire close le 30 septembre 2013.

Le gérant a relevé les principales différences entre les IFRS et les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada qui devraient avoir une incidence sur le Fonds, et a élaboré un plan de passage aux IFRS, incluant une structure officielle quant à la gouvernance du projet, qui tient compte des éléments clés de la convergence aux IFRS. Le plan vise notamment à évaluer les incidences de la conversion sur toutes les activités de l'entreprise, les conventions comptables, la technologie de l'information et les systèmes de données, les contrôles internes à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information. Au fur et à mesure de la mise en oeuvre des plans de conversion aux IFRS, les exigences en matière de ressources et de formation à l'égard de la présentation de l'information financière seront modifiées en conséquence.

D'après l'évaluation actuelle que le gérant a faite des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS, l'adoption des IFRS ne devrait pas avoir d'incidence majeure sur le calcul de la valeur liquidative unitaire. Le passage aux IFRS devrait avoir un effet sur la présentation générale des états financiers et entraîner l'ajout de renseignements supplémentaires aux notes complémentaires.

AUTRES ÉVÉNEMENTS (SUITE)

Le gérant continue de surveiller les changements aux IFRS proposés par le Conseil des normes comptables internationales et les changements s'y rapportant proposés par le CNCC, et l'évaluation actuelle et le plan de passage aux IFRS pourraient changer si de nouvelles normes étaient édictées ou si les interprétations des normes existantes étaient révisées.

COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT (« CEI »)

Au cours de la période, M. Courtney Pratt a démissionné en bonne et due forme du CEI, et M. Russell Goodman a été désigné pour le remplacer.

Opérations entre apparentés

Société de gestion d'investissement I.G. Ltée est le gérant, le fiduciaire et le conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds est offert par l'intermédiaire des conseillers de Services Financiers Groupe Investors Inc. et de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc., collectivement appelés les placeurs. Le gérant, le conseiller en valeurs, les placeurs et le fiduciaire sont, indirectement, des filiales en propriété exclusive de Société financière IGM Inc.

Le Fonds a payé des frais de gestion au gérant et au conseiller en valeurs en contrepartie de services de gestion et de conseil en placement (se reporter à la section Frais de gestion).

Le gérant a aussi le droit de percevoir des frais d'administration et de service équivalant à au plus 0,15 % sur la valeur du portefeuille hypothécaire.

Le Fonds a aussi payé des frais d'administration au gérant. En contrepartie, le gérant prend à sa charge les coûts d'exploitation et les dépenses du Fonds, à l'exception de certains coûts précis.

Le fiduciaire est chargé de la supervision et de la gestion générales des affaires du Fonds et le Fonds lui verse des honoraires en contrepartie de ses services.

Reportez-vous à la rubrique « Renseignements sur les séries » pour prendre connaissance des frais annuels (en pourcentage de l'actif net moyen) payés par chacune des séries.

Certains autres fonds de placement distribués par le Groupe Investors peuvent investir dans la série Z du Fonds. Toutes ces opérations dans le Fonds sont exécutées conformément aux instructions permanentes approuvées par le Comité d'examen indépendant à la valeur liquidative par part aux fins du rachat déterminée le jour de l'opération, conformément aux politiques publiées du Fonds. Le Fonds n'a payé aucune commission ni aucuns autres frais d'opération à l'égard de ces opérations. Au 30 septembre 2011, ces fonds détenaient environ 98,6 % de l'actif net du Fonds.

Au 30 septembre 2011, le Fonds investissait dans un autre fonds du Groupe Investors. Ce placement est conforme aux instructions permanentes approuvées par le Comité d'examen indépendant. Il n'a payé aucune commission ni aucuns autres frais d'opération à l'égard de ces titres. Pour plus de renseignements, veuillez vous reporter plus loin à la section Sommaire du portefeuille de placements.

Au cours de la période, le Fonds a acquis du gérant des prêts hypothécaires totalisant 53,9 M\$ au moment de l'achat. La juste valeur des prêts hypothécaires à la date d'acquisition a été calculée au moyen de la méthode du taux du prêteur modifié. En vertu des modalités de l'opération d'achat, le gérant assume le risque de crédit associé aux prêts hypothécaires acquis par le Fonds. Toutes les opérations d'achat et de vente sont conformes aux directives permanentes approuvées par le Comité d'examen indépendant.

Frais de gestion

Le Fonds verse des frais de gestion au Groupe Investors. Les frais de gestion versés par chaque série sont calculés sous forme de pourcentage de la valeur liquidative de la série à la fermeture des bureaux de chaque jour ouvrable (se reporter à la section « Renseignements sur les séries » pour connaître les frais versés par chaque série). Le montant des frais de gestion a servi en partie à payer les coûts liés aux conseils en placement et aux services de gestion, de même qu'aux services liés à la distribution, y compris les coûts des services de planification financière, les commissions et les primes des conseillers, ainsi que les coûts relatifs à la commercialisation et aux autres activités promotionnelles et séances de formation du Fonds.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2011, en moyenne environ 55 % du total des revenus provenant des frais de gestion reçus de l'ensemble des fonds du Groupe Investors découlaient des conseils en placement et des services de gestion. Le solde de ces revenus a servi à financer le paiement des services liés à la distribution.

Le paiement des services liés à la distribution de ce Fonds a dépassé 100 % du total des frais de gestion versés pour le semestre clos le 30 septembre 2011. Ce pourcentage peut varier d'une série à l'autre en fonction des actifs investis dans chacune des séries.

Puisque ce Fonds est relativement nouveau, le montant payé pour les services liés à la distribution devrait comprendre une proportion plus importante des frais de gestion du Fonds que la moyenne de l'ensemble des fonds du Groupe Investors. Lorsque les frais de gestion n'ont pas couvert en totalité les coûts des services rendus au Fonds, la différence a été financée directement par le Groupe Investors.

Sommaire du portefeuille de placements

AU 30 SEPTEMBRE 2011

Les principaux titres en portefeuille du Fonds (jusqu'à concurrence de 25) à la fin de la période, ainsi que les principales catégories d'actif dans lesquelles le Fonds a investi, sont présentés ci-dessous. Le Fonds ne détenait aucune position courte à la fin de la période. Le présent sommaire du portefeuille de placements peut varier en raison des opérations de portefeuille courantes. Le sommaire du portefeuille de placements du Fonds sera mis à jour à la fin du prochain trimestre. Prière de se reporter à la page couverture pour connaître les modalités à suivre pour se le procurer.

Vous pouvez obtenir, sans frais et sur demande, des exemplaires du rapport de la direction sur le rendement du Fonds, du prospectus, des états financiers ainsi que d'autres informations sur les fonds communs de placement du Groupe Investors dans lesquels le Fonds investit en communiquant avec nous selon une des méthodes indiquées en page couverture du présent document.

Sommaire des 25 principaux titres en portefeuille

	% de la valeur liquidative
Gouvernement du Canada, 3,75 %, 01-06-2019	5,5
Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,95 %, 15-03-2015	5,0
Banque de Montréal, 6,02 %, 02-05-2018	4,9
Fonds américain à revenu élevé IG Putnam, série P	4,4
Banque de Montréal, 3,49 %, 10-06-2016, remb. par ant.	4,3
Banque Royale du Canada, 3,36 %, 11-01-2016	4,0
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,40 %, 14-04-2016	3,8
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,61 %, 22-02-2016	3,2
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,34 %, 25-03-2015	3,2
Trésorerie et placements à court terme	3,1
La Banque Toronto-Dominion, 2,948 %, 02-08-2016	3,1
Banque Royale du Canada, 3,77 %, 30-03-2018	3,1
Master Credit Card Trust, 3,502 %, 21-05-2016	3,0
Bell Canada, 4,40 %, 16-03-2018	2,4
Rogers Communications Inc., 5,34 %, 22-03-2021, remb. par ant.	2,4
Fiducie carte de crédit or, 3,51 %, 15-05-2016	2,4
La Banque Toronto-Dominion, 4,854 %, 13-02-2013	2,1
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,05 %, 03-06-2013	1,9
TELUS Corp., 3,65 %, 25-05-2016	1,7
Thomson Reuters Corp., 6,00 %, 31-03-2016	1,7
Ville d'Edmonton, 9,00 %, 25-03-2013	1,7
Financement-Québec, taux flott., 02-06-2016	1,7
Bell Alliant Communications régionales, société en commandite, 4,88 %, 26-04-2018	1,6
Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,75 %, 15-06-2016	1,6
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,30 %, 19-11-2014	1,6
	73,4

Sommaire de la composition du portefeuille

	% de la valeur liquidative
PAR TYPE D'ACTIF	
Revenu fixe	83,6
Prêts hypothécaires	8,2
Fonds communs de placement	4,4
	96,2
Trésorerie et placements à court terme	3,1
Autres actifs (passifs) nets	0,7
Total	100,0

REVENU FIXE

PAR SECTEUR

Sociétés - Obligations non convertibles	68,1
Gouvernement fédéral	12,1
Gouvernements provinciaux	1,7
Administrations municipales	1,7
	83,6

PAR COTE DE SOLVABILITÉ

AAA	20,6
AA	39,6
A	12,6
BBB	6,7
Cote inférieure à BBB	4,1
	83,6

Rendement passé

Aucune donnée sur le rendement passé n'est fournie étant donné que le Fonds existe depuis moins de un an.

Renseignements sur les séries

AU 30 SEPTEMBRE 2011

Série	Options d'achat disponibles ¹	Frais de gestion (%)	Frais de service (%)	Frais d'administration (%)	Honoraires du fiduciaire (%)
Parts de fonds communs de placement	FAR/SF	1,60	-	0,10	0,05
Série Z ²	s. o.	1,60	-	-	0,05

¹ Les parts de fonds communs de placement seront désignées comme étant des parts de série « A » (placements avec FAR), de série « B » (placements SF) ou de série « C » (placements achetés avant le 28 juillet 2003) sur votre relevé. Les placements avec frais d'acquisition reportés (FAR) sont assujettis, lorsqu'ils sont vendus, à des frais de rachat dégressifs d'au plus 5,50 % qui sont réduits à néant après 7 ans. Les placements achetés selon l'option sans frais (SF) ne sont pas assujettis à des FAR lorsqu'ils sont vendus. D'autres frais peuvent s'appliquer. Reportez-vous au prospectus du Fonds pour en savoir plus.

² Pour en savoir plus sur la série Z, reportez-vous à la section « Opérations entre apparentés ».

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent des données financières clés sur le Fonds, qui vous aideront à comprendre son rendement financier pour le semestre clos le 30 septembre 2011, et ce, jusqu'aux cinq derniers exercices.

Les renvois sont présentés après la section « Ratios et données supplémentaires ».

Actif net par part¹

PARTS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT (en \$)	6 mois 30 sept.	12 mois 31 mars	12 mois 31 mars	6 mois 31 mars	12 mois 30 sept.	12 mois 30 sept.
	2011	2011	2010	2009	2008	2007
² Actif net au début de la période	10,00	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Augmentation (diminution) liée aux activités						
Total des revenus	0,15	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Total des charges	(0,08)	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Gains (pertes) réalisé(e)s au cours de la période	0,08	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Gains (pertes) non réalisé(e)s au cours de la période	0,16	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
³ Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités	0,31	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Distributions						
À partir du revenu (sauf les dividendes)	(0,07)	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
À partir des dividendes	-	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
À partir des gains en capital	-	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Remboursement de capital	-	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
⁴ Total des distributions annuelles	(0,07)	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Actif net à la fin de la période	10,24	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.

SÉRIE Z (en \$)	6 mois 30 sept.	12 mois 31 mars	12 mois 31 mars	6 mois 31 mars	12 mois 30 sept.	12 mois 30 sept.
	2011	2011	2010	2009	2008	2007
² Actif net au début de la période	10,00	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Augmentation (diminution) liée aux activités						
Total des revenus	0,15	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Total des charges	(0,08)	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Gains (pertes) réalisé(e)s au cours de la période	0,08	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Gains (pertes) non réalisé(e)s au cours de la période	0,16	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
³ Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités	0,31	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Distributions						
À partir du revenu (sauf les dividendes)	(0,07)	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
À partir des dividendes	-	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
À partir des gains en capital	-	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Remboursement de capital	-	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
⁴ Total des distributions annuelles	(0,07)	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Actif net à la fin de la période	10,24	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.

Ratios et données supplémentaires

PARTS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT	6 mois	12 mois	12 mois	6 mois	12 mois	12 mois
	30 sept.	31 mars	31 mars	31 mars	30 sept.	30 sept.
	2011	2011	2010	2009	2008	2007

² Total de la valeur liquidative (VL aux fins du rachat) (en milliers de \$)	9 406	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Nombre de parts en circulation (en milliers)	917	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
^{5,8} Ratio des frais de gestion (%)	1,93	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
⁸ Ratio des frais de gestion avant les renonciations ou absorptions (%)	1,93	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
⁶ Ratio des frais de négociation (%)	-	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
⁷ Taux de rotation des titres en portefeuille (%)	31,61	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
² Valeur liquidative par part (VL aux fins du rachat) (\$)	10,26	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.

SÉRIE Z	6 mois	12 mois	12 mois	6 mois	12 mois	12 mois
	30 sept.	31 mars	31 mars	31 mars	30 sept.	30 sept.
	2011	2011	2010	2009	2008	2007

² Total de la valeur liquidative (VL aux fins du rachat) (en milliers de \$)	645 567	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Nombre de parts en circulation (en milliers)	62 923	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
⁵ Ratio des frais de gestion (%)	1,81	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Ratio des frais de gestion avant les renonciations ou absorptions (%)	1,81	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
⁶ Ratio des frais de négociation (%)	-	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
⁷ Taux de rotation des titres en portefeuille (%)	31,61	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
² Valeur liquidative par part (VL aux fins du rachat) (\$)	10,26	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.

¹ Ces calculs sont prescrits par les règlements sur les valeurs mobilières et ne se veulent pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture. Cette information est tirée des états financiers intermédiaires du Fonds.

² L'actif net par titre présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement des prix du Fonds. Cet écart est attribuable aux exigences des principes comptables généralement reconnus (« PCGR »), dont le chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, et pourrait donner lieu à une évaluation différente des titres détenus par le Fonds conformément aux PCGR par rapport à la valeur marchande servant à déterminer la valeur liquidative du Fonds aux fins de l'achat et du rachat des parts du Fonds (« VL aux fins du rachat »). La VL aux fins du rachat par part à la fin de la période est présentée à la section « Ratios et données supplémentaires ».

³ La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Pour une période au cours de laquelle une série est créée, l'information financière est fournie depuis la date de création de la série jusqu'à la fin de la période.

⁴ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts supplémentaires du Fonds, ou les deux.

⁵ Le ratio des frais de gestion (RFG) est établi d'après le total des charges, exclusion faite des commissions et des autres frais d'opération du fonds, de la période indiquée et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de la période, sauf indication contraire. Pour une période au cours de laquelle une série est créée, le RFG est annualisé depuis la date de création jusqu'à la fin de la période. Lorsqu'un Fonds investit directement ou indirectement par l'intermédiaire de contrats sur dérivés dans des parts ou des actions d'un fonds sous-jacent, les RFG présentés pour le Fonds comprennent la tranche des RFG du (des) fonds sous-jacent(s) attribuable à ce placement. De la même manière, les RFG présentés pour le Fonds ne comprennent ni les frais de gestion ni les autres frais auxquels il a renoncé en raison de son placement dans le(s) fonds sous-jacent(s). Certains frais qui ne sont pas récurrents, ou dont le montant ou le moment est incertain, n'ont pas été annualisés.

⁶ Le ratio des frais de négociation représente le total des commissions et des autres frais d'opération de portefeuille exprimé sous forme de pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de la période. Lorsqu'un Fonds investit dans des parts ou des actions d'un fonds sous-jacent, les ratios des frais de négociation du Fonds comprennent la tranche des ratios des frais de négociation du (des) fonds sous-jacent(s) attribuable à ce placement.

⁷ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds est un indicateur de la fréquence de remplacement des placements du Fonds par le conseiller. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. En règle générale, plus le taux de rotation de titres d'un portefeuille est élevé, plus les frais de négociation payables par celui-ci au cours d'une période sont susceptibles d'être élevés, et plus fortes sont les chances que les investisseurs reçoivent des gains en capital imposables durant la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Les opérations réalisées aux fins de rajustement du portefeuille du Fonds après une fusion, le cas échéant, sont exclues du calcul du taux de rotation des titres en portefeuille.

⁸ En sa version modifiée. Le rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds initial déposé le 24 novembre 2011 présentait un ratio des frais de gestion surévalué de 2,43 %.